



N°15/2022

DU JEUDI 17 MARS 2022

ADMINISTRATION GENERALE - AFFAIRES JURIDIQUES

DESIGNATION DU REPRESENTANT DU CCAS AU CONSEIL

D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION LES FOYERS

Envoyé en préfecture le 29/03/2022

Reçu en préfecture le 29/03/2022

Affiché le

SLO

ID : 091-269101085-20220317-DELIB152022-DE

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU le décret n°95-562 du 6 mai 1995, notamment son article 18,

VU les statuts de l'association « les Foyers »,

CONSIDERANT que les statuts de l'Association « Les Foyers » attribuent au Centre Communal d'Action Sociale, un siège au Conseil d'administration de cette association,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de désigner un représentant du Centre Communal d'Action Sociale au Conseil d'Administration de ladite association,

APRES en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

DESIGNE pour représenter le Centre Communal d'Action Sociale au Conseil d'Administration de l'Association « Les Foyers », dont le siège social est situé à la résidence autonomie Lucien-Midol 8, rue de Morsang à Savigny-sur-Orge :

Titulaire : Daniel GUETTO

Suppléant : Aurélie GUEGUEN

DIT que le mandat du représentant du Centre Communal d'Action Sociale au Conseil d'Administration de cette association expirera en tout état de cause de plein droit, lors du prochain renouvellement intégral du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

DONNE pouvoir au Président du Centre Communal d'Action Sociale ou à défaut à la Vice-Présidente, pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

FAIT et Délibéré les jour, mois et an que dessus,

ET ont signé les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME,

A l'unanimité des suffrages exprimés

11 voix Pour

Abstention : 1 Mme FAUCHEREAU

Ne prend pas part au vote : 2 Mme BERNET et M. KOUAMA.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Aurélie GUEGUEN

Vice-présidente du CCAS



REPUBLIQUE FRANCAISE

CCAS DE SAVIGNY-SUR-ORGE

Département
de l'ESSONNE

Arrondissement
de PALAISEAU

Nombre de membres

en exercice : 15

présents : 11

absents excusés représentés : 3

absents : 1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

SEANCE DU JEUDI 17 MARS 2022

L'an 2022, le **17 mars à 14H15**, le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de SAVIGNY-SUR-ORGE, légalement convoqué en Résidence Jean-Morigny 60 av de la Belle, sous la présidence de Madame Aurélie GUEGUEN, Vice-présidente du CCAS.

ETAIENT PRESENTS :

Aurélie GUEGUEN, Marie-Paule AMORE, Isabelle AUFFRET, Lydia BERNET, Christine DOURNES, Annie FAUCHEREAU, Daniel GUETTO, Patrice KOUAMA, Marcelle LECOURT, Pascal LEGRAND, Patrick SAMSON, Mireille VANN

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Alexis TEILLET à Daniel GUETTO

Marie-Paule AMORE à Christine DOURNES (délibérations 13/2022 à 22/2022)

Dominique LABORIALLE à Aurélie GUEGUEN

ABSENTS NON REPRESENTES :

Jennifer SANGLEBOEUF

Secrétaire de séance : Madame Aurore SANSON

N° 15/2022

Le Président atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle ont été prises les présentes délibérations a été affiché à la porte du CCAS conformément à l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales